

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE****Communauté de Communes du Quercy Rouergue et des Gorges de l'Aveyron
82140 Saint Antonin Noble Val - Jeudi 9 juillet 2026**

Le Conseil communautaire s'est réuni le jeudi 9 juillet de l'an deux mille vingt-six à 9h30, au nombre prescrit par le règlement, dans le lieu habituel de ses séances à Saint-Antonin-Noble-Val, sous la présidence de Madame BIRS, Présidente de la Communauté de Communes

Date de la convocation : 1er juillet 2026

Nombre de délégués en exercice : 34. Nombre de présents : 22 Nombre de votants : 26

Présents : Mesdames BAGES, BIRS, BOZONNET, CARDONNEL, CAVAILLE, GINESTOUS, HOFFMANN, PAPADOPOULO, SOLEILHET, VIDAILLAC ;

Messieurs COUSI, ESTRYPEAU, FERAL, GALAN, GAUTIER, HENRY, JALLET, MARTY, PALACH, RENAULT, SAUTIER, SOUDARIN.

Absents : M. BURG a donné procuration à M. ESTRYPEAU, M. GALLAND a donné procuration à Mme Chrystel CAVAILLE, M. LOPINET a donné procuration à M. HENRY, M. SERVIERES a donné procuration à M. COUSI, Mme SOCCOL a donné procuration à Mme CARDONNEL

Madame PHILIPPE et Messieurs CROS, ICHES et LOMBARD sont excusés

Madame MIRAMOND et Messieurs ADAM, PETIT et ROMANO sont absents

Monsieur JALLET Philippe a été élu secrétaire de la séance.

Ref. 2026_3348

Objet : SOCIAL – Candidature à l'appel à projet Fonds Social Européen (FSE+) et PDI

Madame la Présidente explique que le Fonds Social Européen Plus (FSE+) vise à accompagner les Etats membres et de les régions dans la mise en oeuvre de politiques favorisant l'emploi, la protection sociale, le développement d'une main d'oeuvre qualifiée et adaptable, ainsi que la construction de sociétés inclusives et solidaires engagées contra le pauvreté.

Au titre de la Priorité 1 – Objectif spécifique H, il s'agit de soutenir les actions favorisant l'inclusion active, l'égalité des chances, la non-discrimination et le renforcement de l'employabilité, notamment pour les publics les plus défavorisés.

Le service emploi contribue à cet objectif en développant des accompagnements socio-professionnels individualisés et renforcés, inscrits dans le cadre du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi Midi-Quercy (PLIE MQ). Ces actions visent à prévenir le risque d'exclusion et à favoriser l'accès durable à l'emploi.

Les objectifs : les cinq agents du service accompagneront environ 70 demandeurs d'emploi dans le cadre de parcours longs, d'une durée maximale 18 mois, afin de :

- Accompagner individuellement chaque participant en construisant un parcours d'insertion personnalisé
- Organiser et animer des ateliers collectifs autour de la recherche d'emploi (techniques de candidatures, simulation d'entretien, usage du numérique, etc)
- Créer des passerelles avec le monde économique (visites d'entreprises, etc)
- Préparer et participer activement aux instances du PLIE
- Renforcer la coordination territoriale avec le réseau de partenaires engagés dans la politique de l'emploi et de l'insertion (France Travail, conseil départemental, etc)

AR Prefecture082-248200107-20260709-2026_3348-DE
Reçu le 09/07/2026

~~La public cible – les personnes~~ accompagnées devront résider sur le territoire, être inscrites comme demandeurs d'emploi et/ou bénéficiaires du RSA et être en situation de difficulté d'accès à l'emploi.

Organisation proposée :

- Agent 1 – Conseille(ère) en insertion professionnelle

Temps total travaillé : 28h / semaine

Temps cofinçable par le FSE+ : 100 % soit 28h/semaine

- Agent 2 – France Services – Accueil et accompagnement

Temps total travaillé : 28h / semaine

Temps cofinçable par le FSE+ : 25 % soit 7h/semaine

- Agent 3 – France Services - Accueil et accompagnement

Temps total travaillé : 35h / semaine

Temps cofinçable par le FSE+ : 25 % soit 8,75h/semaine

- Agent 4 – France Services - Accueil et accompagnement

Temps total travaillé : 35h / semaine

Temps cofinçable par le FSE+ : 25 % soit 8,75h/semaine

- Agent 5 – France Services - Accueil et accompagnement

Temps total travaillé : 35h / semaine

Temps cofinçable par le FSE+ : 25 % soit 8,75h/semaine

DEPENSES 2027	Coût total chargé	Temps passé sur l'action cofinçable par le FSE+	Dépenses de personnel valorisable au titre du FSE+
Dépense directes de personnel	223929,7		87857,43
Agent 1	42500	100% PLIE	42500,00
Agent 2	48361,82	25% PLIE	12090,46
Agent 3	45554,54	25% PLIE	11388,64
Agent 4	39435,32	25% PLIE	9858,83
Agent 5	48078,02	25% PLIE	12019,51
Dépenses indirectes : taux retenu forfait de 15%			13178,61
TOTAL			101036,04

RECETTES 2027	Montant €
Conseil départemental (18,6%)	18750,00
FSE+ sollicité 50%	50518,02
Autofinancement (31,4%)	31768,02
TOTAL	101036,04

AR Prefecture

082-248200107-20260709-2026_3348-DE
Reçu le 09/07/2026

Le Département du Tarn-et-Garonne finance l'accompagnement des bénéficiaires du RSA. Cette action intégrée au Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi Midi-Quercy (PLIE MQ), dispositif cofinancé par le FSE+.

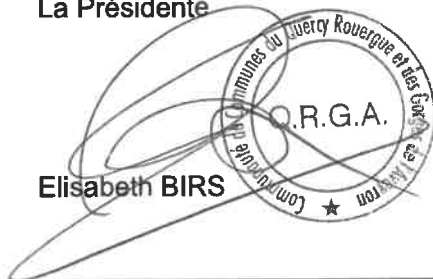
Aussi le financement départemental et le cofinancement européen se complètent pour renforcer l'insertion des publics en difficulté.

Le Conseil communautaire, après avoir délibéré, à l'unanimité :

- VALIDE la réponse à l'appel à projets FSE+ 2027
- VALIDE la répartition du temps de travail des agents ainsi que les clés de calcul retenues
- VALIDE le plan de financement établi pour 2027
- AUTORISE Madame la Présidente à solliciter les financeurs tels que présentés
- AUTORISE Madame la Présidente ou son représentant, à effectuer l'ensemble des démarches nécessaires à la mise en oeuvre de la présente.

Fait à Saint Antonin Noble Val
Le 9 juillet 2026

La Présidente


Elisabeth BIRS

Le Secrétaire de séance


Philippe JALLE

La Présidente certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa transmission en Préfecture et/ou de sa publication. Le Tribunal Administratif pourra être saisi par courrier ou par l'application informatique Télérecours accessible par le lien <http://www.telerecours.fr/>

